MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

-=-=-=-

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Phone: (226) 25 30 70 64/65 Fax: (226) 25 30 72 42 Télex: 5270 bf

N° 2022 / MESRI /SG/UJKZ/P

POPULI SAPIENTIA POPULO

BURKINA FASO Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

0 6 JUIL 2022

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS en Master de Spécialités en Santé et Sciences du médicament,
Année académique 2022 – 2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public francophones et anglophones qu'il est ouvert au titre de l'année académique 2022-2023 un test de reculement d'étudiants en première année de Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament. Cette formation est réalisée au sein du Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en Sciences du Médicament (CEA-CFOREM) sis à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) et à l'École Doctorale Sciences et Santé (ED2S).

Le CEA-CFOREM est un Centre axé sur la régionalisation bénéficiant du soutien de l'Association des Universités Africaines et de la Banque Mondiale, dans le cadre des projets Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (CEA-Impact).

Les options suivantes sont ouvertes pour l'année académique 2022-2023 :

- Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques ;
- Dermopharmacie et cosmétologie ;
- Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé;
- Pharmacologie;
- Pharmacie hospitalière ;
- Réglementation pharmaceutique ;
- Toxicologie.

Peuvent faire acte de candidature :

1. Pour l'Orientation à la fois Professionnelle et Recherche :

- Les titulaires d'un diplôme de Baccalauréat,
- Les titulaires d'un diplôme de docteur en pharmacie (Diplôme d'État),
- Les internes des hôpitaux en pharmacie admis au concours des centres hospitalouniversitaires burkinabé;
- Les étudiants en pharmacie ayant validé le semestre 10 du cursus général des études en pharmacie ;
- Les titulaires des diplômes de médecin, de chirurgien-dentiste et de vétérinaire pour les options suivantes : *Dermopharmacie et cosmétologie, Pharmacologie et Toxicologie*.
- Les titulaires de tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso.

2. Pour l'Orientation Recherche uniquement :

Les titulaires des diplômes de Licence en sciences de la vie et de la terre, en sciences exactes, en droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso, peuvent soumettre leur candidature pour l'une des options suivantes : Biopharmacie et formulation pharmaceutique, Dermopharmacie et cosmétologie, Pharmacologie, Réglementation pharmaceutique, Toxicologie.

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande en français ou en anglais adressée à Monsieur le Président de l'Université de Joseph KI-ZERBO précisant l'option de la spécialité choisie, les sources de financements pour la formation ;
- un curriculum vitae daté et signé (maximum 03 pages);
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité;
- une photocopie légalisée du diplôme de Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'original du ou des diplômes exigés et des relevés de notes ;
- une photo d'identité;
- une lettre de motivation;
- une lettre de recommandation émanant d'un membre du conseil consultatif du Centre, d'un enseignant universitaire, responsable de laboratoire de recherche et/ou responsable de service ou programme de santé;
- un accord écrit de l'autorité administrative dont dépend le candidat pour sa participation au Master, s'il y a lieu;
- la preuve de l'accord de financement couvrant les frais de formation, s'il y a lieu.

Les dossiers complets sont déposés en ligne sur la plateforme CAMPUS FASO à l'adresse : https://www.campusfaso.bf/formations/candidature du 11 au 28 juillet 2022 à 23H59 GMT. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site de l'adresse : https://www.campusfaso.bf dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer en faisant le choix de l'option du Master de spécialité en santé et sciences du médicament.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen des dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payable sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

La sélection des candidats sera faite par le Comité pédagogique du Master.

Le Nombre de places est de : quarante (40).

Les candidats seront individuellement informés des résultats de la sélection au plus tard le 20 août 2022 par e-mail.

Les candidats retenus suivront une formation en présentiel, au sein des locaux du Centre. Les étudiants étrangers sont autorisés à réaliser leurs stages et mémoires de fin d'études hors du Burkina Faso, sous l'encadrement des partenaires scientifiques et académiques du Centre. Pour les candidats anglophones, un programme de mise à niveau et d'immersion linguistique facilitera leur intégration dans le processus académique.

Le début des cours est prévu pour le 03 Octobre 2022.

Les montants annuels des frais d'inscription et de formation pour l'obtention du diplôme de Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament (MSSM) sont fixés comme suit :

- Frais d'inscription annuels, payable en une tranche :
 - 15.000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime étudiant;
 - 50.000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime particulier;
 - o 250.000 F CFA pour les étudiants ressortissants des zones hors UEMOA;
- Frais de formation annuels, payables en une ou deux tranches :
 - o 750.000 F CFA payement personnel;
 - o 1.250.000 FCFA payement par une institution.

Les candidats peuvent également postuler aux six bourses de master d'étude octroyées par le Centre pour l'année académique 2022-2023. Les modalités d'introduction et les critères de recevabilité des candidatures à ses bourses ainsi que le formulaire de demande sont téléchargeables sur https://www.cforem-univ-ouaga.org/bourses-detudes/.

Le Président,

<u>Pr Jean François Silas KOBIANE</u> Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation:

large diffusion